

CUPE Ontario Solidarity Resolution
Growing the economy, protecting public services
and defending free collective bargaining

CUPE will:

1. Organize a united response to protect public services, defend free collective bargaining rights, and provide an alternative approach for Ontario's current economic situation.
2. Resist any and all moves by the McGuinty government to impose conditions or legislation that erodes workers' collective bargaining rights.
3. Prepare an alternative economic approach to counter Finance Minister Dwight Duncan's July 2010 *Public Sector Compensation in Ontario* presentation.
4. Have a mandate from CUPE members and locals on a sectoral basis to discuss sector-specific issues in the government consultation process that will preserve and enhance public services, defend free collective bargaining and support economic growth.
5. Work with other public sector unions, the Ontario Federation of Labour and allied community groups to forge a broad, united and progressive response. Such actions shall include joint polling initiatives, solidarity pacts with OFL affiliates and all non-affiliated public sector unions and associations, and active support for strike activities by any union.
6. Consistent with the provisions of both the 2009 CUPE National Convention *Strategic Directions Plan to Fight Concessions and Defend Free Collective Bargaining* and the 2010 CUPE Ontario *Action Plan*, CUPE will:
 - encourage the adoption of solidarity pacts within sectors and across communities in Ontario; and
 - lead a community-by-community campaign to achieve the objectives contained in this solidarity resolution.
7. Work together at national and Ontario division levels to lead our union's response utilizing all required CUPE resources and staff. Our unity is our strength.
8. Ensure that in the initiatives to protect public services and defend free collective bargaining rights, CUPE members through their locals will be the ultimate decision-makers. This fundamental principle will guide CUPE actions. All CUPE locals in Ontario are encouraged to adopt this resolution within the next 30 days.

9. Protect public services and defend our collective bargaining rights through actions including, but not limited to:
 - a united response to the government consultation process;
 - support for public campaigns;
 - support for agreed to job action and legal challenges that may be required; and
 - political action campaigns.
10. Engage the public who value the important services delivered by CUPE members to help us achieve the goals of this solidarity resolution.

Because:

1. In March 2010 the McGuinty government's budget froze wages for two years for 350,000 non-union public employees, along with a pledge to seek similar two-year wage freezes for all unionized public employees providing services funded by the province.
2. On July 20, 2010 Finance Minister Dwight Duncan met with all Ontario public sector unions to propose voluntary wage freezes for a two year period.
3. The global recession that began in 2008 required public stimulus measures which resulted in planned deficits and increased public debt as governments attempted, with some success, to halt a global economic depression.
4. The management of government deficits and debt—while important—cannot occur through cuts to public services or restraint on public employee wages, both of which will have a negative effect on the fragile economic recovery currently being realized.
5. Throughout CUPE's entire 47-year history, our union has fought to establish and maintain free collective bargaining rights to achieve the economic and social security that our members and all Canadians desire.

Cope343

Résolution de solidarité du SCFP Ontario
Faire croître l'économie, protéger les services publics
et défendre la libre négociation collective

Le SCFP :

1. Organisera une réponse concertée pour protéger les services publics, défendre le droit à la libre négociation collective et proposer une approche alternative face à la situation économique actuelle de l'Ontario.
2. Résistera à toute tentative du gouvernement McGuinty visant l'imposition de conditions ou de mesures législatives susceptibles d'éroder le droit des travailleurs à la négociation collective.
3. Élaborera une approche économique alternative destinée à contrer le document sur la *Rémunération dans le secteur public de l'Ontario* présenté par le ministre des Finances, Dwight Duncan, en juillet 2010.
4. Obtiendra le mandat des membres et des sections locales SCFP de discuter des enjeux spécifiques à chacun des secteurs en prévision du processus de consultation du gouvernement, avec pour objectif de préserver et d'améliorer les services publics, de défendre la libre négociation collective et de soutenir la croissance économique.
5. Travaillera avec d'autres syndicats du secteur public, la Fédération du travail de l'Ontario et ses alliés du secteur communautaires à l'élaboration d'une réponse large, concertée et progressiste. Les actions entreprises seront notamment des initiatives conjointes de sondages, des pactes de solidarité avec les affiliés de la FTO et les syndicats et associations non-affiliés du secteur public et un soutien actif de toute initiative de grève par tous les syndicats.
6. Conformément au *Plan d'orientations stratégiques pour lutter contre les concessions et défendre la libre négociation collective* adopté lors du congrès national du SCFP de 2009 et au *Plan d'action 2010* du SCFP Ontario, le SCFP :
 - Encouragera la conclusion de pactes de solidarité au sein des secteurs et entre les collectivités de l'Ontario et
 - Prendra la tête d'une campagne qui sera menée dans chacune des collectivités et qui visera l'atteinte des objectifs établis dans cette résolution de solidarité.
7. Travaillera aux échelons du national et de la Division de l'Ontario à diriger la réponse du syndicat en ayant recours à toutes les ressources et tout le personnel nécessaires. Notre unité est notre force.
8. S'assurera que dans le cadre de ses initiatives pour protéger les services publics et défendre le droit à la libre négociation collective, ce seront les membres du SCFP qui, par le biais de leur section locale, seront à la base de toutes les prises de décisions. C'est

ce principe fondamental qui guidera toutes les actions du SFCP. Nous encourageons fortement toutes les sections locales SFCP à adopter cette résolution d'ici 30 jours.

9. Protégera les services publics et défendra notre droit à la négociation collective par le biais de diverses actions telles que, mais sans être limitées à :
 - Une réponse concertée au processus de consultation du gouvernement;
 - Un soutien aux campagnes publiques ;
 - Un soutien aux moyens de pression et contestations judiciaires nécessaires acceptées et
 - Des campagnes d'action politique.
10. Suscitera l'engagement des citoyens qui considèrent que les services assurés par les membres du SFCP sont importants, de façon à atteindre les objectifs établis par cette résolution de solidarité.

Parce que :

1. En mars 2010, le budget du gouvernement McGuinty a imposé un gel de salaires de 2 ans aux 350 000 employés non-syndiqués du secteur public. Le budget contenait aussi un engagement à rechercher l'imposition d'un gel similaire des salaires de tous les employés syndiqués du secteur public assurant des services financés par la province, aussi pour une période de 2 ans.
2. Le 20 juillet 2010, le ministre des Finances, Dwight Duncan, a rencontré tous les syndicats du secteur public de l'Ontario afin de leur proposer d'accepter un gel volontaire des salaires pour une période de 2 ans.
3. La récession mondiale qui a frappé en 2008 a exigé le recours à des programmes de stimulation économique qui avaient pour but d'empêcher une dépression économique mondiale et qui ont obtenu un certain succès, mais qui ont mené à des déficits planifiés et à une augmentation de la dette publique.
4. La gestion de la dette et des déficits du gouvernement – bien que substantiels – ne peut se faire par le biais de compressions dans les services publics ou de baisses de la rémunération des employés du secteur public, deux mesures qui auront des impacts négatifs sur la fragile reprise économique actuellement en cours.
5. Tout au cours des 47 années d'existence du SFCP, notre syndicat s'est battu pour obtenir et maintenir le droit à la libre négociation collective comme moyen d'obtenir la sécurité sociale et économique que nos membres et l'ensemble des Canadiens souhaitent.